



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Conventions avec les praticiens

Question écrite n° 17262

Texte de la question

M. Christian Vanneste appelle l'attention de Mme le ministre d'Etat, ministre des affaires sociales, de la sante et de la ville, sur la situation des laboratoires d'analyses medicales. L'activite de ces laboratoires, qui represente 2,6 p. 100 du budget de la securite sociale, est en baisse. Cela est en partie du aux problemes des references medicales envoyees aux medecins par la securite sociale afin de diminuer les prescriptions d'analyses medicales. Or, on constate que les nouvelles references ont ete redigees sans concertation avec les syndicats. Les consequences de ces mesures sont dommageables pour ces laboratoires : on constate une baisse de 15 a 20 p. 100 de leur chiffre d'affaires, baisse entrainant des licenciements. Sur le plan medical, c'est a un recul de la sante publique que l'on assiste. En consequence, il lui demande quelles mesures elle envisage de prendre afin de ne pas devaloriser la sante publique par une restriction des analyses medicales.

Données clés

Auteur : [M. Vanneste Christian](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17262

Rubrique : Assurance maladie maternite : generalites

Ministère interrogé : affaires sociales, santé et ville

Ministère attributaire : affaires sociales, santé et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er août 1994, page 3836